

CANADIAN  
PSYCHOLOGICAL  
ASSOCIATION



SOCIÉTÉ  
CANADIENNE  
DE PSYCHOLOGIE

**COMITÉ D'ÉTHIQUE**  
Invitation à siéger au Comité d'Éthique

**Date limite de dépôt des documents : 15 décembre 2023**

Le **Comité d'Éthique** a pour mission d'organiser des discussions approfondies et de prendre des décisions et des avis éclairés, grâce à une composition inclusive qui représente la diversité de la population canadienne. Conformément à cette mission, le Comité d'Éthique est à la recherche de candidates ou candidats qualifiés, qui partagent son engagement à l'égard de l'équité, la diversité et l'inclusion, et qui souhaitent se joindre au comité. En outre, bien que toute personne qualifiée soit invitée à poser sa candidature pour devenir membre du comité, le Comité d'Éthique encourage tout particulièrement les personnes issues des groupes méritant l'équité suivants à présenter leur candidature : peuples autochtones, membres de groupes racisés, personnes handicapées, membres de la communauté LGBTQ2+ et femmes.

**1. Qualifications minimales**

- (a) Membres ou affiliés en règle<sup>1</sup> de la Société canadienne de psychologie (SCP).
- (b) Être titulaire d'une maîtrise ou d'un doctorat en psychologie, ou d'un diplôme universitaire équivalent, délivré par une école d'études supérieures reconnue.
- (c) Connaissance du *Code canadien d'éthique pour les psychologues* et de l'éthique appliquée, ce qui peut inclure ou non une formation structurée en éthique.

**2. Atouts souhaitables**

**2.1. Formation et expérience**

- (a) Preuve de son engagement à promouvoir des normes éthiques élevées, et à l'égard de l'enseignement et de la formation professionnelle en matière d'éthique (p. ex., membre d'un comité d'éthique de la recherche ou d'un autre comité)

---

<sup>1</sup> On entend par « en règle » le fait que les frais d'adhésion ont été payés ou exemptés et que l'adhésion n'est soumise à aucune condition.

d'éthique; expérience de la prestation de cours ou d'ateliers d'éthique; recherche et/ou publications sur des questions éthiques).

(b) Expérience en matière de réglementation professionnelle ou de gouvernance organisationnelle.

(c) Maîtrise de plus d'une des langues officielles du Canada (c.-à-d. le français et l'anglais).

## 2.2. Aptitudes/compétences

- (a) Capacité de comprendre les questions éthiques importantes et la façon dont elles sont liées au *Code canadien d'éthique pour les psychologues* et aux lois, politiques, procédures et lignes directrices pertinentes.
- (b) Capacité d'écouter et de comprendre les points de vue d'autrui, et de formuler et d'exprimer une opinion réfléchie.
- (c) Bonne capacité d'analyse et jugement solide et équilibré.
- (d) Personne respectueuse, capable de travailler en collégialité et en collaboration.
- (e) Personne créative, énergique et pleine de ressources.
- (f) Personne consciencieuse, fiable, organisée et qui a le souci du détail.

## 3.3. Autres atouts

Les atouts que le candidat ou la candidate estime pertinents et susceptibles d'être utiles au comité.

## 3. Documents à présenter par le candidat ou la candidate

- (a) Lettre de déclaration d'intérêt décrivant comment les expériences et les qualités du candidat ou de la candidate enrichiront le Comité d'Éthique et aideront le comité à accomplir son travail.
- (b) Curriculum vitæ à jour.
- (c) Les noms de deux personnes, leurs fonctions et leurs coordonnées complètes aux fins de vérification des références.
- (d) Tous les documents doivent être transmis par courriel (en format PDF) au [président du Comité d'Éthique](#).
- (e) Les documents peuvent être présentés en français ou en anglais.
- (f) Date limite de dépôt des documents : **15 décembre 2023**

## 4. Procédure de révision et sélection des candidats

- (a) Les documents de candidature (c.-à-d. lettre de motivation, curriculum vitæ et références) seront examinés par les membres du Comité d'Éthique.
- (b) Les décisions relatives aux candidats à inviter à rejoindre le comité sont prises par les membres du Comité d'Éthique.

Les questions concernant le Comité d'Éthique et les documents de candidature à transmettre doivent être adressées au [président du comité d'éthique](#).